



Parti socialiste  
Montreux

# Programme commun des candidat·es du PS et des Vert·e·s à la Municipalité de Montreux

## *Législature 2026 - 2031*

**Florian Chiaradia, Olivier Gfeller, Irina Gote, Romain Pilloud, Béatrice Tisserand**

Nous, candidat·e·s à la Municipalité de Montreux de l'alliance entre le PS et les Vert.e.s, nous engageons à mettre en œuvre le **programme politique** présenté ci-après en cas d'élection à l'exécutif communal. Ce document fait ainsi office de feuille de route que nous proposons à la population montreusienne.

Il s'agit d'une synthèse des propositions programmatiques partagées par les **membres du PS et des Vert·e·s**. Certaines mesures présentées ici sont reprises de la *Plateforme rose-verte 2021-2026*, tandis que d'autres mesures sont nouvelles. Les candidat·e·s de l'alliance rose-verte à la Municipalité de Montreux entendent s'inscrire dans la continuité du travail accompli ces cinq dernières années et poursuivre la mise en œuvre du programme commun.

En effet, pendant la législature 2021-2026, la majorité de gauche à la Municipalité a commencé à mettre en œuvre les engagements programmatiques pris il y a cinq ans. Ainsi, la version actualisée de notre programme commun est augmentée d'une nouvelle dimension, à savoir un état des lieux des réalisations accomplies pendant la législature 2021-2026. Ce faisant, nous souhaitons présenter notre action politique en toute **transparence** à la population montreusienne.

Ce programme démontre notre volonté de mener une **politique de proximité** dans le but d'**améliorer la qualité de vie** des habitantes et habitants de notre commune grâce à des **mesures concrètes**. Ces dernières concernent à la fois les infrastructures communales (écoles, crèches, qualité des espaces publics, etc.) ainsi que les ressources permettant de maintenir le **dynamisme** de notre commune (économie locale, maisons de quartier, mixité sociale, réseaux de transports publics, etc.).

Portés par des **valeurs sociales et écologiques fortes**, nous souhaitons inscrire notre action publique dans une perspective de **durabilité**. Cette approche fondée sur les trois piliers (social, environnemental et économique) nous offre un cadre pour guider nos



Parti socialiste  
Montreux

actions de transformation **au bénéfice de la population montreusienne**. Pour remplir notre mission, nous maintiendrons notre méthode d'élaboration des projets communaux, fondée sur des réflexions participatives, citoyennes et transversales. Cette approche participative nous paraît essentielle puisqu'elle nous permet de prendre le pouls du terrain et d'**écouter les besoins et attentes de la population montreusienne**.

**Nous serions heureux·ses de poursuivre notre travail pour Montreux ces cinq prochaines années, avec vous.**

### Programme rose-vert 2026-2031

<b>COHESION SOCIALE – EGALITE – POLITIQUE DU LOGEMENT</b>		
Cohésion sociale	<p>La politique sociale communale doit garantir des conditions de vie dignes et inclusives pour l'ensemble de la population. Cela passe par la mise à disposition de logements abordables et de qualité, favorisant la mixité sociale et permettant de créer des liens entre générations. Il s'agit également de développer des logements adaptés pour les personnes âgées, notamment en promouvant l'essor d'appartements adaptés répondant à leurs besoins spécifiques. La Commune doit par ailleurs renforcer l'accueil de la petite enfance afin d'assurer un contingent de places suffisant pour accompagner l'évolution démographique. Enfin, il faudra continuer de développer des prestations et des espaces dédiés, notamment à la Maison de quartier, pour soutenir l'épanouissement et l'intégration des jeunes dans la vie locale, ainsi que l'accès à ces services pour tous les habitants et toutes les habitantes.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Développer les prestations de la Maison de Quartier de Clarens à d'autres emplacements du territoire communal</i></li><li>• <i>Créer des espaces de rencontre dans les villages en occupant les bâtiments sous-exploités</i></li><li>• <i>Pérenniser une politique d'intégration ciblée favorisant le lien social (ex. « Café bienvenue », infrastructures sportives ouvertes...)</i></li><li>• <i>Pérenniser et renforcer le dispositif de travailleurs sociaux hors-murs (TSHM) afin d'augmenter la prévention et l'accompagnement sur le territoire de notre commune, notamment en obtenant un poste spécifiquement dédié à du personnel féminin à long terme</i></li></ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Soutenir la création de solutions permettant de proposer de distribuer les invendus alimentaires à la population</i></li> <li>● <i>Soutenir des solutions régionales pour la création de logements d'urgence dédiés à l'accueil des personnes victimes de violence et au sans-abrisme</i></li> </ul>	
Sociétés locales	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Œuvrer à mettre en réseau les associations locales au travers d'un système de coordination, en soutenant la création, par exemple, d'une nouvelle Union des sociétés montreusiennes.</i></li> <li>● <i>Offrir des moyens d'aides logistiques et administratives aux personnes intéressées à créer une nouvelle association, notamment si les projets sont portés par de jeunes représentant·es</i></li> <li>● <i>Veiller à l'accessibilité au 2m2c pour les sociétés locales</i></li> </ul>	
Lutte contre les inégalités	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Améliorer l'accessibilité et la représentation des femmes dans les postes à responsabilité dans l'administration communale</i></li> <li>● <i>Poursuivre la sensibilisation des collaborateur·trice·s de l'administration communale aux questions de lutte contre les inégalités (racisme, sexism, homophobie, transphobie, validisme...)</i></li> <li>● <i>Etudier la possibilité d'accompagner les collaboratrices souffrant de symptômes invalidants en lien avec les douleurs liées au règles, l'endométriose, la pré et ménopause</i></li> </ul>	
Réseaux de garde et accueil parascolaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Améliorer et développer le réseau de garde, y compris pour les parents ayant des horaires irréguliers</i></li> <li>● <i>Augmenter l'offre d'accueil pré- et parascolaire</i></li> </ul>	
Logements	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Réaliser en début de législature un nouveau règlement sur le droit de préemption dont la ville pourra bénéficier de 2026 à 2031 afin que la commune puisse proposer davantage de logements d'utilité publique (logements abordables, subventionnés, pour les étudiant·es ou adaptés aux seniors...)</i></li> <li>● <i>Encourager la construction de logements protégés au centre-ville afin que nos aîné·es puissent rester vivre sur territoire communal de manière autonome</i></li> </ul>	

<p>Services publics</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <i>Exiger, via le PACom, qu'une partie des logements mis sur le marché soient des logements d'utilité publique, en particulier des logements à loyer abordable</i></li> <li>● <i>Faciliter le processus de dépôt de dossier aux logements à loyers modérés (LLM – anciens logements dits « subventionnés »)</i></li> <li>● <i>Se doter d'outils administratifs ou d'interfaces pour accompagner les personnes âgées et familles dans les démarches de relogement</i></li> <li>● <i>Élargir (notamment aux personnes seules) la cible de l'aide individuelle au logement</i></li> <li>● <i>Augmenter la durée de contrôle des logements à loyer abordable (LLA – logements aux loyers plafonnés)</i></li> <li>● <i>Soutenir le modèle des coopératives d'habitant·e·s (à distinguer des coopératives d'habitation) permettant de lutter contre la spéculation immobilière et de renforcer la démocratie dans la gestion d'immeubles/quartiers</i></li> <li>● <i>Continuer de soutenir nos coopératives d'habitation communales (par ex., dans le cadre des projets sur l'ex-parcelle Held et sur l'ex-parcelle de l'hôpital)</i></li> <li>● <i>Mettre en place une politique ferme visant à limiter encore davantage le nombre de résidences secondaires sur le territoire communal</i></li> <li>● <i>Dans le respect de la convention ratifiée avec le Conseil d'État, promouvoir la création d'un quartier mixte avec logements et activités dynamisant le quartier de Belmont sur la parcelle de l'hôpital</i></li> <li>● <i>Mettre en place une politique ferme visant à encadrer davantage les Airbnb et à en diminuer le nombre</i></li>   <li>● <i>Poursuivre le développement des outils virtuels au service de la population (guichet de l'administration virtuel) tout en maintenant un service public de qualité et accessible à toutes et tous</i></li> <li>● <i>Défendre le maintien des services postaux sur le territoire communal (Chernex, Montreux, Clarens)</i></li> <li>● <i>Accompagner la population âgée et toute personne concernée dans les démarches administratives électroniques afin de lutter contre la fracture numérique</i></li> </ul>	
-------------------------	---	--

## ECOLOGIE – CLIMAT – ENVIRONNEMENT

### Arborisation, végétalisation et gestion des sols

Sur la base du rapport ayant permis l'identification des îlots de chaleur sur le territoire communal, nous souhaitons mettre en œuvre une politique ambitieuse et ciblée de développement de zones végétales à vocation de climatisation. Ce rapport ayant fourni une base de données exhaustive, une planification des zones prioritaires doit aboutir à la végétalisation des espaces, des rues, et places identifiées comme problématiques. Cette végétalisation doit servir à lutter contre les effets indésirables du réchauffement climatique par l'effet climatiseur des arbres.

Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :

- *Veiller au maintien de la perméabilité des sols : remplacer chaque fois que possible les surfaces imperméables par des espaces végétalisés / un revêtement perméable (structures gravier-gazon, pavés joints, surfaces gravillonnées...), y compris les préaux scolaires*
- *Végétaliser les espaces urbains (plantes grimpantes ; arbustes) ; œuvrer à les rendre moins minérales partout où cela est possible*
- *Développer des corridors écologiques et accompagner la renaturation des cours d'eau*
- *Implémenter les mesures du Plan climat à l'échelle du territoire*
- *Développer la résilience du territoire face aux dangers naturels et au réchauffement climatique*
- *Poursuivre l'inventaire du patrimoine végétal, notamment des arbres remarquables (réalisé en 2025 pour la partie publique) dans les espaces privés.*
- *Poursuivre la lutte contre les plantes invasives, notamment en renforçant la présence des essences locales et en accompagnant les propriétaires privés vers le changement*
- *Valoriser des nouveaux espaces pour des jardins communautaires. Pour ces derniers, favoriser les synergies avec les écoles*
- *Mettre en œuvre le plan d'action « biodiversité urbaine » (p.ex. : concept des pieds des arbres végétalisés, création de zones humides)*
- *Continuer à sensibiliser la population aux questions relatives au tri de déchets*
- *Communiquer sur les plateformes de réemploi dès qu'elles sont implantées (réemploi de matériaux, bourse aux matériaux)*
- *Mettre en œuvre les principes de l'économie circulaire sur le territoire communal*
- *Poursuivre une utilisation modérée du sel en hiver*
- *Proposer davantage d'options végétariennes dans les restaurants subventionnés par la commune de Montreux*

<p>Economies d'énergie</p>	<p>La politique communale d'économie d'énergie doit poursuivre une double volonté : en premier lieu : la Commune, grand consommateur, se doit d'être irréprochable dans l'approche qui est la sienne quant à sa propre consommation d'énergie. Ensuite, la Commune doit mener une politique d'incitation aux habitant·es à réduire leur propre consommation dans le but de réduire leur facture d'électricité et diminuer la consommation de ressources fossiles. La mise en œuvre du Plan directeur communal des énergies récemment mis à jour est la clé de voûte pour atteindre ces objectifs.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Poursuivre la rénovation énergétique des bâtiments communaux existants</i></li> <li>• <i>Continuer de soutenir les particuliers dans la transition énergétique en augmentant la dotation financière du fonds « durabilité &amp; énergie »</i></li> <li>• <i>Concrétiser l'implémentation du chauffage à distance MontCAD et inciter les particuliers à s'y relier</i></li> <li>• <i>Installer de manière efficiente, des panneaux solaires ou photovoltaïque partout où cela est indiqué sur les bâtiments appartenant à la Commune</i></li> <li>• <i>Développer des partenariats pour créer des parcs solaires, p.ex. sur les bâtiments industriels</i></li> <li>• <i>Etudier le potentiel réel de certaines évolutions technologiques en matière écologique et d'économie d'énergie</i></li> </ul>	
<p>Gestion et valorisation des déchets</p>	<p>La politique communale de gestion des déchets doit répondre à plusieurs objectifs : d'une part, la Commune doit garantir une accessibilité optimale aux points de collecte, en renforçant la proximité, la facilité d'usage et la possibilité de trier efficacement l'ensemble des flux recyclables. D'autre part, elle doit encourager les habitant·es à réduire la production de déchets en favorisant le réemploi, les échanges, le troc et toutes les pratiques circulaires permettant de limiter l'incinération et d'alléger les coûts collectifs et individuels liés au traitement des déchets.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Développer les possibilités de tri sur tout le territoire communal</i></li> <li>• <i>Informier et sensibiliser la population à l'enjeu du tri des déchets, notamment concernant le tri du plastique et renforcer les moyens de sanction contre le « littering »</i></li> <li>• <i>Elaborer un plan directeur des écopoints afin d'assurer un réseau adapté aux besoins de la population sans accaparer le domaine public</i></li> <li>• <i>Développer les possibilités d'aides et de débarras à destination des seniors ou des personnes en situation de handicap</i></li> </ul>	

## TERRITOIRES – SANTÉ PUBLIQUE – PACOM

Révision du PACOM	<p>La révision du PACOM doit aboutir à un plan d'aménagement du territoire moderne, capable de répondre aux besoins de la population actuelle tout en anticipant les défis à venir. Cela implique de promouvoir une arborisation et une végétalisation ambitieuses, une densification mesurée et qualitative, une mobilité cohérente ainsi qu'une appropriation renforcée des espaces publics. Le PACOM doit également soutenir un développement économique équilibré et durable, garantissant une qualité de vie élevée sur l'ensemble du territoire communal. Enfin, il doit s'intégrer pleinement aux enjeux de l'Agglomération Rivelac, afin d'assurer une cohérence régionale dans la planification et le développement du bassin de vie montreusien. Cet outil de planification du territoire doit permettre aux habitant·es de se loger plus facilement et de bénéficier d'un cadre économique attrayant. Il doit aussi permettre à la commune d'améliorer son assiette fiscale, de renforcer la mixité sociale et de diversifier son économie.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Intégrer les différentes associations de défense de l'environnement et du patrimoine, ainsi que les associations de villages avant la mise à l'enquête des chantiers communaux</i></li><li>• <i>Favoriser la biodiversité lors de la réalisation de projets communaux</i></li><li>• <i>Associer la population, par des démarches participatives, aux différentes étapes-clés de la réélabo ration du PGA.</i></li><li>• <i>Continuer à travailler étroitement avec le bureau d'étude externe engagé pour le projet d'élaboration du PACOM</i></li><li>• <i>Exiger, via le PACOM, qu'une partie des logements mis sur le marché soient des logements d'utilité publique, en particulier des logements à loyer abordable</i></li></ul> <p>Mesure de protection de la santé</p> <p>La politique communale de protection de la santé publique doit viser à réduire l'ensemble des nuisances qui affectent la qualité de vie des habitant·es. Parce qu'elle traverse toutes les politiques publiques, la santé publique s'inscrit naturellement en cohérence avec nos engagements en matière de mobilité douce, de lutte contre le réchauffement climatique, d'aménagement durable et de cohésion sociale.</p>
-------------------	--

Aménagement urbain	<p>Cela implique d'intensifier la lutte contre le bruit, une des premières sources de stress environnemental, mais aussi de s'attaquer aux autres formes de pollution : qualité de l'air, pollution des sols, éclairage excessif ou encore surcharge visuelle de l'espace public. La Commune a ainsi la responsabilité d'agir sur son territoire pour garantir un environnement sain, apaisé et propice au bien-être de toutes et tous.</p> <p>La Commune doit aussi jouer pleinement son rôle dans la prévention et la promotion de la santé : garantir dans les écoles des environnements propices au bien-être, soutenir les actions de prévention des addictions, encourager les programmes de mobilité active, ou encore faciliter l'accès à des activités sportives et culturelles de proximité. Enfin, la Municipalité a la responsabilité de coordonner ses services sociaux, éducatifs et urbains pour prévenir l'isolement, soutenir les familles, et renforcer la cohésion sociale, autant de facteurs déterminants pour une bonne santé.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Concrétiser le « Plan Lumière » communal, dans le but de réduire la consommation d'énergie et la pollution lumineuse et de veiller aux aspects esthétiques (lumière chaude plutôt que froide)</i></li><li>• <i>Diminuer les nuisances visuelles liées à l'affichage publicitaire, par exemple celles des écrans ou celles liées aux publicités de la SGA</i></li><li>• <i>Sur la base du cadastre du bruit désormais réalisé, continuer à améliorer les mesures limitant les nuisances sonores liées à la circulation, notamment par la pose de revêtement phono-absorbant, d'autres mesures d'aménagement permettant de pacifier la circulation routière</i></li><li>• <i>Améliorer la sécurité des usager·ères sur les passages pour piétons</i></li><li>• <i>Améliorer l'autonomie de déplacement des personnes à mobilité réduite sur le territoire communal</i></li><li>• <i>En collaboration avec l'Association Sécurité Riviera, mettre en place et développer une politique de lutte contre les véhicules bruyant</i></li><li>• <i>Sur une potentielle base fédérale à venir, favoriser l'implémentation de radars anti-bruit</i></li></ul> <p>La politique communale d'aménagements publics et d'urbanisme doit viser la création d'espaces harmonieux, conviviaux et accessibles à toutes les générations. Cela implique de renforcer la sécurité et la qualité des espaces publics, en développant notamment la piétonnisation lorsque cela est pertinent, et d'inscrire chaque intervention dans une stratégie globale d'aménagement du territoire visant à soutenir la vie locale, à développer la mixité sociale, à favoriser la vie de famille et à soutenir l'économie locale.</p>
--------------------	---

	<p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <i>Favoriser les espaces piétons et les zones de rencontre</i></li> <li>• <i>Concrétiser un nouveau projet de requalification pour la Grand-Rue, axé sur la promenade, la mobilité douce et la végétalisation</i></li> <li>• <i>Entreprendre la rénovation de la RC780 (Basset – Place du Marché) pour améliorer la fluidité du trafic et l'intégration de l'ensemble des mobilités</i></li> <li>• <i>Transformer la place de la gare de Montreux en une place conviviale, avec des espaces de détente et une mobilité adaptée au lieu et aux besoins des usager·ères, et permettre de faire le lien avec le 2m2c et le centre-ville.</i></li> <li>• <i>Rendre l'avenue des Alpes plus attractive en améliorant l'expérience piétons et l'interaction avec les commerces</i></li> <li>• <i>Transformer la Rue de l'Eglise catholique en rue piétonne conviviale et vivante.</i></li> <li>• <i>Poursuivre le renouvellement et la rénovation des places de jeux du territoire communal</i></li> </ul>	
--	--	--

<b>ECONOMIE – COMMERCES - TOURISME</b>		
Economie, commerce et tourisme	<p>La politique communale de développement économique doit soutenir un tissu local dynamique, diversifié et en prise directe avec les besoins des habitant·es. Il s'agit de favoriser l'implantation de nouvelles activités, d'encourager les commerces de proximité. Montreux devrait aussi raviver son passé industriel en devenant un incubateur de start-up engagées dans la durabilité. La Commune doit également veiller à ce que ces initiatives s'intègrent dans une politique urbanistique cohérente, en renforçant les centralités, les zones piétonnes et les espaces de rencontre, afin de créer des centres-villages vivants et attractifs qui profitent à l'ensemble de la population. Par ailleurs, le développement d'une économie touristique durable, fondée sur la mise en valeur de notre patrimoine, nos montagnes et le lac en toutes saisons, doit être encouragé pour renforcer l'attractivité de la région tout en préservant son capital naturel.</p>	

	<p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Défendre une politique d'occupation de rez-de-chaussée au centre-ville, pour favoriser l'implantation de petits commerces et de petites boutiques</i></li><li>• <i>Lutter contre les locaux commerciaux vides au centre-ville au moyen de mesures économiques ciblées</i></li><li>• <i>Favoriser l'implémentation de petits-commerces dans les villages et quartier</i></li><li>• <i>Encourager l'installation et le développement de commerces et industries innovantes axées autour de la durabilité</i></li><li>• <i>Accompagner et implémenter des mesures de soutien aux commerces impactés par les travaux de grand ampleur (CAD, resurfaçage, etc.)</i></li><li>• <i>Consolider les collaborations et synergies entre les acteurs économiques pour accompagner la reprise des activités du 2m2c</i></li><li>• <i>Préserver la qualité du service public en maintenant les prestations existantes et en disposant des ressources suffisantes pour les assurer</i></li><li>• <i>Poursuivre l'amélioration de l'encadrement des apprenti·es au sein des services communaux.</i></li><li>• <i>Continuer à participer aux programmes de mesures cantonales de réinsertions professionnelles</i></li><li>• <i>Poursuivre la promotion de l'accès à un premier emploi et à des stages au sein de l'administration</i></li><li>• <i>Encourager le développement d'un tourisme durable à Montreux en valorisant le cadre naturel, notamment le parc naturel régional, et en soutenant les animations locales existantes</i></li><li>• <i>Améliorer la signalétique des chemins pédestres et augmenter le nombre de parcours thématiques, notamment dans les hauts de notre Commune</i></li><li>• <i>Encourager la création des conciergeries de quartier, où un·e concierge est à disposition des gens pour de petits travaux ou aides</i></li><li>• <i>Soutenir les projets en lien avec la mise en valeur de notre patrimoine culturel</i></li></ul>	
--	--	--

## MOBILITE

### Mobilité, sécurité routière et pacification de l'espace public

La politique communale de mobilité doit viser à garantir un partage équitable et apaisé de l'espace public entre l'ensemble des usager·ères, permettant à chacun·e d'améliorer sa qualité de vie dans n'importe quel espace de notre territoire, en priorisant la sécurité des usager·ères les plus vulnérables. Cela implique de renforcer l'offre de transports publics et de faciliter leur combinaison avec la mobilité cyclable afin d'encourager des déplacements plus durables. La Commune doit également assurer une gestion harmonieuse, cohérente et efficiente du domaine public en permettant d'optimiser l'usage de l'espace et de favoriser les mobilités douces. Enfin, il s'agit de garantir aux habitant·es des hauts de la Commune un accès efficace aux réseaux de mobilité.

Pour soutenir cette vision, nous nous engageons à :

- *Développer un plan directeur des mobilités et du stationnement.*
- *Développer une « Vision zéro » communale, avec pour objectif à moyen terme de s'approcher du zéro accident à l'intérieur des localités*
- *Proposer la mise en place d'un « Plan de mobilité seniors »*
- *Renforcer encore davantage l'offre en transports publics, notamment en soirée et le week-end ;*
- *Améliorer la sécurité sur le chemin des écoles en mettant à jour les plans de mobilité scolaire*
- *Développer une stratégie de multimodalité pour offrir des alternatives à la voiture, notamment en adaptant nos Park & rail (P+R) et leur tarification, en soutenant le covoiturage ou en développant le transbordement de la voiture vers le vélo et les transports publics*
- *Améliorer les conditions d'accès aux transports publics pour les personnes à mobilité réduite sur les lignes VMCV et MOB*
- *Encourager l'utilisation des transports publics pour le loisir en développant des offres attractives et des tarifs préférentiels ;*
- *Introduire progressivement l'utilisation des voitures partagées pour les déplacements professionnels du personnel communal*
- *Mettre en place un plan de mobilité d'entreprise pour l'entier du personnel communal.*
- *Etudier l'opportunité d'installer des bornes de recharge électrique supplémentaires dans l'espace public ou dans les parkings souterrains et promouvoir les places existantes ;*
- *Offrir des réductions sur le prix des transports publics aux habitant·es ;*
- *Établir des places de stationnement courte durée pour l'accès aux commerces*
- *Développer le réseau cyclable communal*

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Créer des places de stationnement sécurisées pour les vélos ou des vélos-stations aux abords des gares périphériques (Territet, Les Planches, Glion, etc.)</i></li><li>• <i>Augmenter les places de stationnement pour les deux-roues (par ex., au moyen d'arceaux)</i></li><li>• <i>Étendre et électrifier le réseau de vélos en libre-service sur le territoire de la commune</i></li><li>• <i>Renforcer les cheminements piétonniers, en comblant les lacunes (par exemple : chemin Chailly-Fontanivent)</i></li><li>• <i>Créer une signalétique spécifique à la mobilité douce</i></li><li>• <i>Développer et renforcer des actions de communication visant à sensibiliser aux avantages de la mobilité-douce (exemple : un mois sans ma voiture)</i></li><li>• <i>Définir des espaces de livraison dédiés en extérieur de la ville et mettre en place un système de livraison sur le dernier km par mobilité douce</i></li><li>• <i>Favoriser la création de places de stationnement dédiées aux livraisons dans l'espace public ;</i></li><li>• <i>Mettre en œuvre les mesures du Projet d'agglomération Rivelac en matière de mobilité, par exemple l'ascenseur Av. des Alpes. Grand-Rue ou la prolongation du chemin de la Pouponnière</i></li><li>• <i>Créer de nouvelles zones de rencontre et/ou zone 30 km/h dans les quartiers et les villages</i></li><li>• <i>Améliorer la fluidité du trafic en construisant deux giratoires (Lorius, Gambetta)</i></li></ul>	
--	--	--

## POLITIQUE DU SPORT - POLITIQUE CULTURELLE

<p>Politique culturelle</p> <p>Politique du sport</p>	<p>La politique communale doit viser à soutenir les acteurs du monde culturel et des associations sportives actif·ves sur le territoire communal. Pour ce faire, la commune doit mettre à disposition des infrastructures de qualité, accessibles financièrement et entretenues. Elle doit également continuer à soutenir financièrement les activités, notamment celles à destination de la jeunesse. Ces mesures sont particulièrement nécessaires pour maintenir la cohésion sociale et pour encourager l'activité sportive.</p> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons dans le domaine de la culture à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Créer un fonds pour les arts, octroyant des bourses ou des soutiens aux artistes de la commune</i></li><li>• <i>Maintenir les aides ponctuelles ciblées à la pratique des arts (musique, théâtre, etc.)</i></li><li>• <i>Promouvoir, simplifier et étendre le chéquier culturel</i></li><li>• <i>Poursuivre le soutien financier et des petits acteurs culturels montreusiens (TMR, NED, Décal'Quai, etc.)</i></li><li>• <i>Améliorer la visibilité des événements culturels montreusiens sur tous les supports</i></li><li>• <i>Inclure un budget culturel participatif pour permettre aux habitant·es de sélectionner les offres culturelles retenues</i></li><li>• <i>Poursuivre la collaboration avec les associations de quartier et de villages et les différents acteurs en présence pour mener une politique culturelle diversifiée sur le territoire communal</i></li><li>• <i>Faciliter l'accès à l'information et la coordination pour les organisateur·trices de manifestations</i></li><li>• <i>Poursuivre les collaborations constructives et les partenariats avec les grandes manifestations et les milieux économiques (déchets, mobilité, etc.)</i></li></ul> <p>Pour poursuivre cette vision, nous nous engageons dans le domaine des sports à :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Mettre en place un système sur le modèle du sport'fac quant à l'initiation aux arts (musique, théâtre, etc.)</i></li><li>• <i>Communiquer autour de la politique sportive communale, en mettant en avant l'importance de l'inclusion sociale et la santé publique</i></li><li>• <i>Continuer à développer l'offre pour les jeunes Montreusien·ne·s en matière d'activités de loisirs (passeport vacances, ça bouge chez toi, etc.) ou de lieux dédiés (skateparc, centres de loisirs, etc.)</i></li></ul>
---	--



Parti socialiste  
Montreux

	<ul style="list-style-type: none"><li>• <i>Maintenir des infrastructures sportives pérennes et à prix attractifs pour les habitants et sociétés sportives de la commune</i></li><li>• <i>Poursuivre le soutien financier et logistique des clubs et associations sportives</i></li><li>• <i>Étudier l'opportunité d'introduire la gratuité d'entrée à la piscine de la Maladaire pour les enfants montreusiens de l'école publique</i></li><li>• <i>Créer davantage de lieux dédiés au sport de plein air, en les intégrant dans les espaces publics et les plans d'aménagement</i></li></ul>	
--	---	--